

15ème législature

Question N° : 238	De M. Daniel Fasquelle (Les Républicains - Pas-de-Calais)	Question orale sans débat
Ministère interrogé > Transports		Ministère attributaire > Transports
Rubrique > transports ferroviaires	Tête d'analyse > Situation de la ligne Paris/Amiens/Boulogne-sur-Mer	Analyse > Situation de la ligne Paris/Amiens/Boulogne-sur-Mer.
Question publiée au JO le : 27/03/2018 Réponse publiée au JO le : 04/04/2018 page : 2322		

Texte de la question

M. Daniel Fasquelle attire l'attention de Mme la ministre, auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports, sur la situation de la ligne Paris/Amiens/Boulogne-sur-Mer victime de plusieurs dysfonctionnements et dont l'avenir est menacé. Tout d'abord, sur cette ligne, les usagers sont victimes de retards répétés et inexplicables. Ensuite, l'État ne tient pas sa parole en matière de matériel roulant : en mars 2017, une convention promettait que l'État verserait à la région 400 millions d'euros pour l'achat de nouveaux matériels et 15 millions d'euros par an pour l'exploitation des lignes. Mais rien n'a été fait et certains trains, datant parfois de 1975, qui circulent sont même dangereux pour les usagers : portes qui ne ferment plus, pas de chauffage etc. Enfin, malgré l'inscription au plan État-région de l'électrification de la ligne Amiens/Abbeville/Rang-du-Fliers (soit 83 km), ce projet est mis à mal par le rapport du conseil d'orientation des infrastructures qui ne l'a pas validé et le « rapport Spinetta » qui recommande de repousser sa réalisation à 2037. Il souhaite connaître sa position face à ce non-respect des engagements de l'État et à ce qui s'apparente, une fois encore, à une forme de mépris du Gouvernement pour la ruralité dont la vitalité et l'avenir dépendent tant de leur desserte.

Texte de la réponse

LIGNE PARIS – AMIENS – BOULOGNE-SUR-MER

M. le président. La parole est à M. Daniel Fasquelle, pour exposer sa question, n° 238, relative la ligne Paris - Amiens - Boulogne-sur-Mer.

M. Daniel Fasquelle. Monsieur le secrétaire d'État, ma question s'adresse à Mme la ministre chargée des transports et concerne la situation de la ligne de chemin de fer entre Paris, Amiens et Boulogne-sur-Mer. Avant toute chose, je veux associer à ma question les élus de la côte picarde et de la Côte d'Opale, ainsi que les acteurs économiques et les usagers réunis au sein de l'association Ferelec que je coprésidé avec le maire d'Abbeville. Lors de notre dernière réunion, qui a fait suite à plusieurs rencontres sur le terrain et à une grande enquête menée pendant plusieurs mois, il m'a été demandé de vous interroger sur trois points.

Tout d'abord, les usagers de cette ligne sont excédés par les retards répétés, quand ils ne renoncent pas à prendre le



train tant il est devenu courant que celui-ci n'arrive pas à l'heure. Problème de matériel, de personnel : à chaque retard, il y a une explication différente, mais il faut surtout comprendre que cette ligne Intercités est le cadet des soucis de la SNCF et du ministère des transports, interpellés à plusieurs reprises sans succès.

Une lueur d'espoir est apparue quand l'État a enfin conclu un accord avec la région pour le remplacement du matériel roulant. En mars 2017, une convention promettait que l'État verserait à la région 400 millions d'euros pour l'achat de nouveau matériel et 15 millions d'euros par an pour l'exploitation des lignes. Mais rien n'a été fait et certains trains, datant parfois de 1975, continuent à circuler alors qu'ils sont très abîmés et très dégradés.

Enfin, malgré l'inscription au contrat de plan État-région de l'électrification de la ligne reliant Amiens à Rang-du-Fliers, longue de 83 kilomètres, ce projet est mis à mal par le rapport du Conseil d'orientation des infrastructures, COI, et le rapport Spinetta. Pour les habitants de la Côte d'Opale et de la côte picarde, pour les entreprises, pour l'essor de l'économie touristique, il est pourtant indispensable que l'électrification déjà réalisée entre Boulogne et Rang-du-Fliers soit achevée. Les usagers espèrent en outre, demain, bénéficier d'un accès à Roissy et à la gare de l'Est, beaucoup moins encombrée que la gare du Nord, une fois le barreau entre Creil et Roissy réalisé. Avec mes collègues – en particulier les députés Emmanuel Maquet et Jean-Pierre Pont –, nous souhaitons savoir si l'État va enfin se mobiliser en faveur de cette ligne et si les engagements pris pour le remplacement du matériel roulant et l'électrification de la ligne seront tenus.

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire.

M. Sébastien Lecornu, *secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire*. Monsieur Fasquelle, nous voilà désormais dans le Pas-de-Calais, et non plus en Alsace ! Vous avez raison : l'exploitation du service de trains d'équilibre du territoire Paris - Amiens - Boulogne-sur-Mer rencontre des difficultés et la qualité du service peine à se maintenir dans la durée à un niveau acceptable. Les causes sont multiples, mais principalement liées à l'obsolescence du matériel roulant. L'État a programmé le renouvellement de l'ensemble du matériel de la liaison entre Paris et Boulogne *via* l'acquisition de dix rames Alstom Regiolis. Cet engagement fait partie de l'accord conclu entre l'État et la région Hauts-de-France, présidée par Xavier Bertrand, le 16 mars 2017. L'accord prévoit également le financement par l'État du renouvellement du matériel roulant des autres lignes reprises à hauteur de 250 millions d'euros, ainsi que sa participation à leurs coûts d'exploitation. Cela représente pour l'État un effort d'investissement exceptionnel dans les années qui viennent. En attendant, je peux d'ores et déjà vous informer que le déploiement des dix rames Alstom Regiolis sur la ligne Amiens - Boulogne-sur-Mer devrait avoir lieu entre mars et septembre 2019.

Pour ce qui est du projet d'électrification de la ligne Amiens - Abbeville - Rang-du-Fliers, le Conseil d'orientation des infrastructures a en effet eu l'occasion d'examiner cette opération, représentant un coût de l'ordre de 220 millions d'euros, dont une partie est inscrite dans le contrat de plan État-région des Hauts-de-France. Le Conseil a considéré qu'« un prolongement des TGV jusqu'à Boulogne est aujourd'hui peu réaliste au regard des coûts d'exploitation de ce type de train sur ligne classique ». Le Gouvernement a pris acte des conclusions du COI, mais je précise qu'il ne s'agit que de recommandations qui n'engagent pas notre position. Les recommandations du Conseil font l'objet de consultations avec les élus en vue d'élaborer le volet programmation des infrastructures du projet de loi d'orientation des mobilités, qui sera examiné prochainement par le Parlement.

En tout état de cause, le ministère des transports n'ignore pas l'importance de cette ligne pour la vitalité des territoires traversés et je tiens à réaffirmer la détermination du Gouvernement à redonner la priorité aux transports du quotidien et au désenclavement des territoires. Dans le cadre de l'écriture du projet de loi, le cabinet d'Élisabeth Borne se tient à votre disposition et à celle des élus que vous représentez pour étudier de près la question de cette infrastructure après la remise du rapport.

M. le président. La parole est à M. Daniel Fasquelle.

M. Daniel Fasquelle. Plutôt que de prendre l'avion, le Président de la République devrait prendre le train pour venir en week-end au Touquet.

M. Sébastien Lecornu, secrétaire d'État. Pas d'attaques personnelles ! (*Sourires.*)

M. Daniel Fasquelle. Je suis certain qu'il deviendrait un soutien infailible de la rénovation du matériel roulant ! Je prends acte de ce que vous nous dites, mais du côté de la région, on est impatient de voir l'État respecter son engagement. J'espère qu'il le fera, et rapidement, car on a besoin de ce nouveau matériel.

En ce qui concerne l'électrification, je rappelle qu'il s'agit d'un engagement de l'État, inscrit dans le contrat de plan État-région ; or Mme la ministre chargée des transports a annoncé que les engagements qui figurent dans ce contrat seraient tenus. Nous voulons cette électrification, car elle permettrait de réduire considérablement les temps de trajet.

Le barreau ferroviaire Creil-Roissy étant achevé, cela donnerait en outre à notre région un accès à l'aéroport de Roissy. Ce serait bénéfique au développement de l'économie du sud de la Côte d'Opale et du nord de la côte picarde, qui est principalement touristique. C'est, pour nous, un enjeu majeur – sans parler de l'accès à la gare de l'Est, puisque l'on sait combien, à l'heure actuelle, la gare du Nord est encombrée.

Nous continuerons donc à nous battre à la fois pour obtenir du nouveau matériel roulant, et pour l'électrification de cette ligne.